

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 JANVIER 2025

Réunion annoncée à la porte de la mairie le 4 décembre 2024, sous la présidence de Pascal MELLINGER.

Sont présents : ROUSSELET.M, GUEDE.P, LECOMTE.F, GASNIER.E, TRECUL.P, MOREAU.M, OZAN.B, COUTANCEAU.N

Absents excusés : DUFOSSÉ.S,

Pouvoir : DUFOSSÉ.S donne pouvoir à OZAN.B

Secrétaire de séance : Brigitte OZAN

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 12.12.2024

Le compte rendu de la séance du 12.12.2024 est adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 DU SPANC ET RPQS DE LA CDC

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la délibération prise par la CDC concernant le rapport d'activités 2023 du SPANC ainsi que le RPQS de la CDC.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'approuver la délibération prise par la CDC.

ELECTION DE LA 116^{ème} ROSIÈRE

Monsieur Eric GASNIER ne prend pas part au vote, sa fille étant en lice.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la liste des jeunes susceptibles d'être élus, vote à bulletins secrets. Le résultat est le suivant :

- GASNIER-BECHADE Romane : 9 voix
- VIERA Morgane : 1 voix

Melle Romane GASNIER-BECHADE est élue 116^{ème} Rosière d'Argenvilliers et sera couronnée le 20 Avril prochain, jour de Pâques et percevra la subvention communale de 1 000 euros.

QUESTIONS DIVERSES

- **ADMR Beaumont-Nogent**, Le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la part de l'association, dans lequel une subvention est demandée pour l'année 2025.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de verser une subvention à hauteur de 100 euros.

- **Club Motocycliste du Perche**, Monsieur le Maire donne lecture de l'invitation à l'Assemblée Générale du club qui aura lieu le 1^{er} Février prochain à 18h00 en la salle des fêtes des Etilleux.

- **Entretien la Belle Arrivée**, Le Maire donne lecture de mails reçus de la part des administrés habitants au lieu-dit « La Belle Arrivée », concernant l'état de la voie communale (feuille, boue, voie communale dégradée...)
Monsieur le Maire propose de réunir les différentes parties afin de trouver des solutions.

- **Amis du Perche**, Le Maire donne lecture de la demande d'adhésion aux Amis du Perche.
Le Conseil est favorable concernant le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2025.

- **Jeu des 1 000 euros**, Brigitte OZAN présente le projet d'accueil du jeu des 1 000 euros de France Inter. Madame OZAN pense que cela peut être bénéfique pour la commune d'Argenvilliers.
Le Conseil est favorable à l'unanimité.

- **Rallye Projets Alimentaires et Territoriaux**, Monsieur le maire informe le Conseil Municipal sur la date du prochain évènement qui aura lieu le 27 janvier prochain à Néron ainsi que le 4 février à la maison du Parc à Nocé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30

Prochaine réunion le 27 février à 20h00